



## **AMERIQUE/EQUATEUR - « Laïcité et liberté religieuse » : Lettre pastorale de l'Episcopat équatorien**

Quito (Agence Fides) – Les Evêques de l'Equateur ont publié le 13 mars une Lettre pastorale intitulée « Laïcité et liberté religieuse ». Le document, envoyé à l'Agence Fides, est articulé en deux sections et exprime la pensée de l'Eglise catholique sur le sujet, très fortement ressenti dans le pays.

L'introduction affirme : « Dans notre pays, nous assistons actuellement – dans le cadre du phénomène planétaire plus ample de la mondialisation – à un intérêt particulier pour la diversité de mentalité, à un partage de la connaissance et à une appréciation des cultures différentes... ». Les Evêques écrivent ensuite : « nous voulons partager un certain nombre de concepts relatifs à la laïcité, à la laïcité de l'Etat et à la liberté religieuse ».

La première partie du document met en garde contre « la confusion entre laïcité et laïcisme ». Le laïcisme cherche « la séparation totale entre l'Etat et l'Eglise, sans que cette dernière puisse disposer d'une autorité permettant d'intervenir sur des questions relatives à la vie humaine et au comportement des citoyens ». Selon une conception exacte, « l'Etat laïc ne signifie pas « non religieux » ou pire encore antireligieux mais seulement laïc, c'est-à-dire qui ne professe pas une confession religieuse particulière ». C'est pourquoi, « l'Etat ne peut imposer la religion mais doit garantir sa liberté et l'harmonie entre les appartenants aux différentes religions et l'Eglise, en tant qu'expression sociale de la foi chrétienne, de son côté, dispose de son indépendance et vit sa forme communautaire fondée sur la foi, forme que l'Etat doit respecter ».

Dans la seconde partie du document, dédiée à la liberté religieuse, le texte développe l'argument de manière très riche. « La liberté religieuse n'est pas une exclusivité des croyants mais appartient à l'ensemble de la famille des peuples de la terre. Elle est indispensable pour un Etat de droit ». En outre, il précise que « l'Etat laïc est appelé au service des citoyens et de la société selon leurs propres caractéristiques culturelles, économiques, linguistiques ou religieuses ».

Le document se conclut en affirmant que « l'Etat laïc a le devoir de préserver, de garantir et de promouvoir la laïcité et la liberté religieuse, en tant qu'instruments permettant de renforcer la démocratie et la société elle-même, parce que ces éléments encouragent une plus grande participation des citoyens et aident à dépasser les préjugés idéologiques et les limitations injustifiées à l'intérieur de la société dans un climat d'amitié réciproque et de collaboration ». (CE) (Agence Fides 14/03/2014)

### > LINKS

*Lettre pastorale des Evêques d'Equateur « Laïcité et liberté religieuse » (en espagnol):*

[http://www.fides.org/spa/attachments/view/file/ecuador\\_obispos\\_marzo2014.doc](http://www.fides.org/spa/attachments/view/file/ecuador_obispos_marzo2014.doc):